

Le gouvernement encourage et facilite les investissements privés, indispensables à la relance

03 PAGE

Nouvelles technologies : une révolution numérique au service du progrès

06 PAGE

De nombreux projets industriels pour devenir le hub énergétique de l'Afrique de l'Ouest

10 PAGE

PUBLI-REDACTIONNEL RÉALISÉ PAR GLOBUS VISION

VERS L'ÉMERGENCE

“UN IVOIRIEN NOUVEAU, UNE CÔTE D'IVOIRE NOUVELLE” :
LE RÊVE AMBITIEUX DU PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA



Le président français François Hollande accueille son homologue ivoirien Alassane Ouattara pour le sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, le 6 décembre 2013 à Paris.

Antoine Antoniol/Getty Images

nomiste reconnu par ses pairs dans la communauté internationale. Alors que son opposant, Laurent Gbagbo, attend à La Haye (Pays-Bas) d'être jugé par la Cour internationale de justice pour « crimes de guerre » – celle-ci a confirmé en juin dernier les charges pesant contre lui –, le président Ouattara et son équipe poursuivent avec détermination leur programme destiné à consolider la paix, renforcer la cohésion sociale et hisser le pays au rang d'économie émergente.

Gagner la paix est la priorité numéro un et, jusqu'ici, le bilan est globalement positif. La Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR), créée en 2011, a poursuivi ses travaux. Le Programme national de cohésion sociale a été lancé en 2013 et les autorités ont entamé un dialogue avec le Front populaire ivoirien (FPI) d'opposition. Il y a certes eu quelques incidents violents

lors des élections régionales et municipales d'avril 2013 et il reste encore beaucoup de problèmes à régler, notamment la réinsertion des anciens combattants, mais enfin, la paix est là.

L'autre grande priorité est la lutte contre la pauvreté. Lors de son discours du Nouvel An 2014, le président Ouattara affirmait : « nos concitoyens constatent que beaucoup de choses ont été faites dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de vie. Je regarde tous les jours sur Internet les prix des denrées alimentaires – oignons, tomates, ignames... – et je constate une amélioration. Il en est de même pour les décisions qui ont été prises pour l'amélioration des conditions de vie du monde paysan, les salaires de la fonction pu-



« Notre objectif est d'atteindre une croissance à deux chiffres en 2014 »

Daniel Kablan Duncan,
premier ministre ivoirien

blique ainsi que le relèvement du [salaire minimum] SMIG. » Cependant, M. Ouattara reconnaissait également que « ces acquis ne doivent pas occulter que le plus important est de transformer la croissance économique en développement humain durable. »

La politique économique du gouvernement est inscrite dans le Plan national de développement (PND) 2012-2015, qui fonde la plus grande partie du développement sur le secteur privé. « L'État joue son rôle d'arbitre mais le secteur privé national et international doit être le moteur de la croissance, précise M. Kablan Duncan. Dès 2012, 62% des investissements effectués l'étaient par le secteur privé national et international. Notre objectif est qu'en 2015 au moins 65% des investissements viennent du secteur privé et qu'en 2020 au plus tard cette proportion passe à 70%. » D'ores et déjà, les investissements directs étrangers vont bon train : pour la seule année 2012, le montant total était de 478 millions de dollars, en hausse de 67% par rapport à l'année précédente, selon le *World Investment Report* de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED). ■

La Côte d'Ivoire est en passe de vivre un nouveau « miracle économique ». Trois ans après une guerre civile qui a fait près de 3 000 morts, elle affiche une croissance impressionnante, estimée à 8,7% pour 2013, selon la Banque mondiale.

Signe des temps, Abidjan, la capitale économique, ressemble à un gigantesque chantier. Le troisième pont de la ville, sur la lagune Ébrié, est en cours de construction par Bouygues depuis 2012. Le président Alassane Ouattara a inauguré en décembre dernier l'autoroute Abidjan-Yamoussoukro, un projet longtemps caressé par le « père fondateur »

de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny. À Abidjan encore, un gratte-ciel de 27 étages a été récemment rénové et accueillera une partie des 4 000 employés de la Banque africaine de développement, qui revient après plusieurs années d'absence.

« Notre objectif est d'atteindre une croissance à deux chiffres en 2014, déclare le premier ministre, Daniel Kablan Duncan. Et nous voulons rester à ce niveau pendant les années qui suivront afin de remplir l'objectif fixé par le président de la République d'atteindre l'émergence en 2020. »

Ancien directeur général adjoint du Fonds monétaire international et ancien vice-premier ministre, Alassane Ouattara est un éco-

ARTCI

AUTORITE DE REGULATION DES
TELECOMMUNICATIONS/TIC DE COTE D'IVOIRE



NOUS CULTIVONS LES TÉLÉCOMS DE CÔTE D'IVOIRE

Le monde des télécommunications évolue vite. L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CÔTE D'IVOIRE (ARTCI) a pour mission de réguler ce secteur vital pour la population et notre économie, afin de protéger les consommateurs et de leur garantir les meilleurs services.

LES RELATIONS AVEC LA FRANCE

UN SOUTIEN FRANÇAIS RENFORCÉ

Depuis l'élection du président Alassane Ouattara en 2011, la France a apporté à la Côte d'Ivoire, non seulement son appui militaire, mais également économique et politique dans le but de favoriser le développement du pays.



« La coopération avec le Parlement français est excellente »

Guillaume Kigbafori Soro,
président de l'Assemblée nationale



« Sans le soutien de la France, nous n'aurions pas pu normaliser les choses aussi vite »

Hamed Bakayoko,
ministre de l'Intérieur et de la Sécurité



« La visite du président Hollande est un signe d'ouverture et cela prouve que la Côte d'Ivoire est fréquentable à nouveau »

Paul Koffi Koffi, ministre auprès du président de la République, chargé de la Défense

Depuis son entrée en fonction en 2011, le président ivoirien, Alassane Ouattara, s'est rendu de nombreuses fois en France – une visite d'État en janvier 2012 et sept visites de travail entre 2012 et 2013 – mais la récente visite de François Hollande est la première d'un chef d'État français en Côte d'Ivoire, depuis celle de Nicolas Sarkozy en 2007. Entre temps, il y a eu aussi de multiples rencontres entre ministres et délégations d'hommes d'affaires des deux pays.

Cette visite confirme les bonnes relations entre les deux pays, amis et alliés de longue date. Lors du conflit qui avait opposé en 2011 Laurent Gbagbo, candidat à la présidence, à Alassane Ouattara, la France avait reconnu ce dernier comme président légitime et appelé Laurent Gbagbo à céder pacifiquement le pouvoir. Elle était aussi intervenue en soutien des forces de l'ONU (Nations unies) et avait apporté une aide humanitaire. Plus récemment, l'intervention de la France au Mali – où le nord était tombé aux mains de groupes extrémistes musulmans émules d'Al-Qaïda – a été décisive et particulièrement bien perçue en Côte d'Ivoire, dont le président était alors également président de la Communauté

économique des états d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), engagée dans ce conflit.

Le gouvernement ivoirien voit dans la visite de François Hollande une confirmation de « l'excellence » des relations bilatérales, selon le terme employé par le premier ministre, Daniel Kablan Duncan. « La visite du président Hollande, c'est un peu la cerise sur le gâteau pour les relations entre les deux pays. C'est très important parce que cela signifie une normalisation plus forte », déclare-t-il. Le ministre auprès du président de la République, chargé de la Défense, Paul Koffi Koffi, salue la coopération au sein de l'ONU et le soutien en équipements et savoir-faire apporté par la France. « Nous attendions cette visite depuis longtemps, dit-il. C'est un signe d'ouverture et cela prouve que la Côte d'Ivoire est fréquentable à nouveau. » Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Hamed Bakayoko, souligne pour sa part que « sans le soutien de la France, nous n'aurions pas pu normaliser les choses aussi vite. La France nous a fait don d'une centaine de véhicules qui nous ont permis d'organiser les premières patrouilles et d'assurer la présence des forces de l'ordre. Sans cela, les conséquences auraient été plus graves. Notre partenariat a du sens et du contenu. »

Ancienne puissance coloniale, la France a longtemps été le premier investisseur étranger en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, des pays tels que le Nigeria et la Chine prennent la relève et la Côte d'Ivoire cherche à diversifier ses sources d'investissements étrangers, notamment vers d'autres pays d'Europe tels que l'Allemagne et le Royaume-Uni, mais aussi vers les pays en forte croissance (Chine, Inde...). Il n'en reste pas moins que la France a une présence importante en Côte d'Ivoire et qu'elle reste un allié politique et économique de poids. « Même si les échanges sont passés d'un maximum de 1 611 milliards de francs CFA [2,4 milliards d'euros] à 1 116 milliards [1,7 milliard d'euros], la France reste un partenaire clé », souligne M. Duncan.

Lors d'une intervention en avril 2014

au Conseil français des investisseurs en Afrique (Cian), le premier ministre a brossé un tableau de la présence française en Côte d'Ivoire : 160 entreprises françaises y sont implantées, notamment de grands groupes tels que Bouygues, Bolloré, BNP Paribas, la Société générale, Orange et Total. Elles emploient près de 35 000 personnes, contribuent à hauteur de 50% aux recettes de l'État en matière d'impôt sur les bénéfices et leurs chiffres d'affaires cumulés représentent environ 30% du PIB du pays. De plus, il existe en Côte d'Ivoire quelque 400 PME de droit local créées par des ressortissants français.

En allégeant la dette de la Côte d'Ivoire, la France apporte son appui au développement de ce pays allié.

M. Duncan soulignait que le volume des échanges commerciaux s'est fortement accru (+64,5%) entre 2011 et 2013 pour s'établir à 1,7 milliards d'euros. Cette forte reprise est liée à la progression des exportations françaises (+79,4%), qui s'élevaient à 1,02 milliard d'euros en 2013, un niveau cependant inférieur à celui du Nigeria (1,9 milliards d'euros), devenu le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire.

Un autre aspect important de la coopération concerne l'allègement de la dette. Sur ce plan, la contribution de la France a été « importante », reconnaît le premier ministre, car elle a permis à la Côte d'Ivoire d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative d'allègement de la dette des Pays pauvres très endettés (PPTE), en juin 2012.

« L'allègement de la dette de la France, signé en juillet 2012 à Paris, s'élève à 3,763 milliards d'euros et s'est traduit par le Contrat de désendettement et de développement (C2D) signé le 1^{er} décembre 2012, précise M. Duncan. Il consacre une remise de dette sèche à la Côte d'Ivoire d'un montant de 913 millions d'euros portant sur des créances commerciales. À ce montant s'ajoute l'effort concernant les créances françaises d'aide publique au développement et qui entrent dans le périmètre du C2D, à savoir 2,89 milliards d'euros. Il convertit la dette en une subvention d'aide au développement pour le financement des projets de développement et de réduction de la pauvreté qui ressortent notamment du Plan national de développement (PND) 2012-2015. La première tranche du C2D porte sur trois ans et demi (juin 2012-décembre 2015) pour un montant de 630 millions d'euros. »

Hormis leur coopération politique, économique et militaire, la France et la Côte d'Ivoire sont aussi unis au sein de la francophonie, dont la portée va bien au-delà de la communauté linguistique (70% de la population ivoirienne est francophone). L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a des liens avec l'ONU et d'autres organisations internationales. Elle oeuvre pour l'éducation, la culture, la paix et le développement durable. Les instances gouvernementales des deux pays ont aussi des échanges directs par le biais de la francophonie, comme par exemple les deux Assemblées nationales. « Les parlements français et ivoirien coopèrent dans le cadre de l'assemblée parlementaire de la francophonie, explique le président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Kigbafori Soro. Le Parlement français intervient par exemple dans le cadre de séminaires de formation de nos fonctionnaires. L'Assemblée nationale française nous a aussi apporté un soutien important pour la rénovation de notre bibliothèque. En résumé, la coopération avec le Parlement français est excellente. » ■

ÉQUIPE PROJET

Directeur éditorial :
Georges Van Damme
Directrice de projet :
Niousha Bayat
Directrice régionale :
Gemma Gutiérrez



#CotedIvoire

L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

UN SECTEUR PRIVÉ AU COEUR DE LA RELANCE

Le gouvernement ivoirien agit pour l'essor du secteur privé dans le but de favoriser le développement économique du pays.

Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, Jean-Louis Billon résume clairement le défi qui se pose à la Côte d'Ivoire : « Nous avons une population de plus de 23 millions d'habitants dont environ 60% a moins de 18 ans. Le défi c'est de bâtir une économie avec suffisamment d'entreprises pour offrir des emplois à cette jeunesse et en faire une classe moyenne productrice et consommatrice qui tire l'économie vers le haut. On ne va pas laisser notre jeunesse émigrer dans des embarcations de fortune pour essayer de construire un avenir hypothétique en Europe. Tout doit se jouer dans notre pays, sur notre continent. »

Bien plus qu'un postulat d'économiste en chambre adepte du libéralisme, ce défi du développement est effectivement une question vitale, que le gouvernement a choisi de résoudre en misant sur la contribution et l'essor du secteur privé. « Notre objectif est qu'en 2015 65% des investissements proviennent du secteur privé et que cette proportion passe à 70% en 2020, déclare le premier ministre, Daniel Kablan Duncan. Pour cela, nous avons retenu 34 réformes, notamment celles du code d'investissement, du code minier et du code de l'électricité. »

D'ores et déjà, les Partenariats public-privé (PPP) représentent 46% des investissements réalisés en 2013 dans le cadre du Plan national de développement (PND). Les démarches administratives pour les investisseurs sont facilitées sous la coordination du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) et avec le concours du Centre de facilités des entreprises (CFE). Depuis 2012, un Guichet unique de formalités d'entreprises (GUFEE) per-

met de créer une société en 24 heures; un délai que le premier ministre voudrait voir réduit à 12 heures en 2015. Le rapport *African Economic Outlook 2014* produit par la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), note que cette « approche participative [...] a donné de bons résultats parmi lesquels la création de plus de 4 000 nouvelles entreprises en 2013 [et que] le coût de la création d'entreprises a beaucoup baissé, notamment pour l'obtention du titre foncier urbain, les actes notariaux, les géomètres et les frais de publication. »

Ces améliorations ont aussi été relevées par la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, qui s'était rendue en Côte d'Ivoire en janvier 2013. « J'avais alors constaté un consensus profond entre le gouvernement et le secteur privé, dit-elle. La Côte d'Ivoire fait partie des pays qui ont réalisé le plus de réformes pour améliorer l'environnement des affaires. On peut citer en exemple la mise en place du tribunal de commerce d'Abidjan et le raccourcissement des délais pour la création d'une société. » Aujourd'hui, ajoute-t-elle, la coopération public-privé est plus que jamais nécessaire : « Les secteurs public et privé doivent joindre leurs forces pour réaliser cette vision d'une Côte d'Ivoire ayant une croissance forte, inclusive et durable. » Ce constat est partagé par Jean Kacou Diagou, président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) : « Le climat des affaires s'est amélioré et aujourd'hui, il faut accélérer les réformes pour aider les entreprises à se développer. »

Outre les grands travaux d'infrastructures



Nialé Kaba, ministre auprès du premier ministre, chargée de l'Économie et des Finances

(transports, télécoms, énergie) essentiels pour le développement du commerce, l'une des priorités est la consolidation du secteur bancaire. « Les PMI-PME représentent 70% de notre économie et aujourd'hui il est encore trop souvent risqué de leur consentir des prêts parce que beaucoup ont des problèmes d'organisation, de transparence et de fiabilité. Il est donc impératif de renforcer et mieux régulariser le système », remarque Eugène Nda Kassi, directeur général de la Banque nationale d'investissement (BNI). « Lorsqu'on analyse les besoins en financement de nos PME et aussi de quelques grandes entreprises, il y a encore de la place pour que des banques désireuses d'accompagner le développement économique s'installent ici », remarque la ministre auprès du premier ministre, chargée de l'Économie et des Finances, Nialé Kaba.

De nombreux acteurs économiques insistent aussi sur la nécessité d'améliorer la transparence. Nialé Kaba note que la Côte d'Ivoire a mis en place l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (ANRMP), dans le cadre d'une action concertée au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). « Chaque pays a mis en place une autorité qui est cogérée avec le secteur privé. Elle a pour mission de veiller à la bonne application des règles en matière de passation des marchés publics », précise-t-elle. Son collègue au gouvernement, Jean-Louis Billon, insiste lui aussi sur les efforts à réaliser en matière de transparence : « Nous devons améliorer notre position en matière de gouvernance dans le classement de *Transparency International* », remarque-t-il. ■



Le Conseil du Café-Cacao
Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

Premier producteur mondial de cacao, la Côte d'Ivoire est aussi un important producteur de café. Ces deux cultures font vivre environ huit millions de personnes et contribuent à environ 15% au produit intérieur brut. Le secteur du café-cacao est régulé par Le Conseil du Café-Cacao dont les missions essentielles sont : garantir le revenu des producteurs, améliorer les conditions de vie des producteurs et leurs communautés, faire la promotion d'une économie cacaoyère durable et veiller à la mise en place des règles de bonne gouvernance et de transparence dans la gestion des filières café et cacao.



www.conseilcafecacao.ci

Immeuble Caistab, Plateau 23ème étage
Tél : (+225) 20256969 / 20256970 Fax : 20218330
17 BP 797 Abidjan 17 (Côte d'Ivoire)
E-mail : info@conseilcafecacao.ci



« Suffisamment d'entreprises pour offrir des emplois à cette jeunesse »

Jean-Louis Billon,
ministre du Commerce,
de l'Artisanat et de la
Promotion des PME



« Il est impératif de renforcer et mieux régulariser le système »

Eugène Nda Kassi,
directeur général
de la BNI

ENTRE CULTURE ET POLITIQUE

L'AVENIR : UNE RÉSILIENCE ET UNE HOSPITALITÉ INÉDITES

Le gouvernement agit simultanément pour l'économie, la politique et la paix. Au service des Ivoiriens, son action vise autant à favoriser et accentuer la nette reprise économique déjà en cours qu'à renforcer et cultiver un climat de concorde.

Un programme de développement construit autour des valeurs de solidarité et de partage des fruits de la croissance : la Côte d'Ivoire cherche à créer une dynamique économique inclusive qui cimentera la concorde nationale. « Les attentes de la population en termes d'éducation, de santé, d'électricité... sont importantes. Le gouvernement a pérennisé le programme présidentiel d'urgence qui est passé de 25 à 100 milliards de francs CFA [de 38 à 152 millions d'euros]. Ces fonds aident les différents ministères à parer au plus pressé », explique Albert Toikeusse Mabri, ministre du Plan et du Développement. Il souligne également les progrès enregistrés en matière de réconciliation : remises en liberté, dégel des avoirs, retour des exilés et des déplacés sont autant d'actions qui cicatrisent les blessures de la crise de 2010-2011. « Gouvernement et opposition ont noué un dialogue permanent. La bonne tenue de l'économie contribue au climat de confiance que l'on respire aujourd'hui. Le démarrage effectif des grands projets consolidera encore cette dynamique : infrastructures de transport, secteur de l'énergie et exploitation des ressources minières sont à l'ordre du jour »,



Albert Toikeusse Mabri, ministre du Plan et du Développement

poursuit Albert Toikeusse Mabri.

Les avancées en matière de bonne gouvernance ont renforcé la crédibilité du pays sur la scène internationale. « La présidence a mis en place une haute autorité de bonne gou-



Affoussiata Bamba-Lamine, ministre de la Communication

vernance pour, d'une part, améliorer le fonctionnement de l'administration et, d'autre part, permettre à tous les citoyens de demander des comptes aux gouvernants. Un décret devrait être prochainement adopté », assure

Affoussiata Bamba-Lamine, ministre de la Communication. Son ministère joue un rôle clé dans le processus de réconciliation nationale en organisant des débats publics dans les médias. « Tous les points de vue sont librement exprimés. Ce travail de fond prépare aussi le terrain pour l'organisation des prochaines élections. Nous voulons un scrutin apaisé. La Côte d'Ivoire s'est relevée et se donne les moyens de rayonner à nouveau en Afrique de l'Ouest », assure Affoussiata Bamba-Lamine. L'influence de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale a été historiquement liée à sa capacité à intégrer à sa propre énergie l'esprit d'initiative et la créativité d'hommes et de femmes venus des pays voisins. « Le rêve du père fondateur de la nation, Félix Houphouët-Boigny, reste vivant : les Ivoiriens veulent être les amis de tout le monde et les ennemis de personne. Notre hymne souligne notre vocation de terre d'hospitalité et de fraternité. Nous voulons les mêmes droits pour les Ivoiriens et les non-Ivoiriens. Tous les grands artistes du continent sont venus à Abidjan. Aujourd'hui, nous renouons avec notre fonction de plate-forme d'échange, qu'il s'agisse de culture ou d'économie », conclut Maurice Bandaman, ministre de la Culture et de la Francophonie. ■

TRANSPORT : UN HUB STRATÉGIQUE

UN PLAN POUR LA MODERNISATION

L'air, la terre et l'eau : les trois grandes voies de transport sont au centre de la modernisation de la Côte d'Ivoire.

L'objectif : faire du pays le centre névralgique du transport dans la région.

Par les airs, par la mer et par voie terrestre, la Côte d'Ivoire améliore à grands pas son intégration dans les réseaux de transport régionaux et internationaux. Dans le secteur ferroviaire, la ligne Abidjan-Kaya sera prolongée jusqu'à Tambao, au niveau du Burkina Faso. « Cela permettra d'acheminer le minerai de fer de la région jusqu'à l'Atlantique. Parallèlement, dans l'ouest du pays, nous construisons un chemin de fer entre le port de San Pedro et Man, là aussi pour évacuer le minerai de fer », explique Gaoussou Touré, ministre des Transports. Il souligne que les ports ivoiriens ont vocation à recevoir la production minière des pays limitrophes.

En matière aérienne, l'aéroport d'Abidjan a trouvé un nouveau souffle grâce à la mise en œuvre de mesures de sécurité : caméras de surveillance, scanners, etc. « L'aéroport a passé plusieurs audits avec succès et nous espérons décrocher bientôt la certification de l'aviation civile nord-américaine. Les progrès réalisés nous ont déjà permis de multiplier les vols di-



Le Port d'Abidjan, un des points stratégiques de l'activité économique ivoirienne

rects : nous arriverons à 22 destinations à la fin 2014. Nous avons par ailleurs noué un partenariat avec Air France pour accélérer le développement de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire, qui dispose déjà de 6 appareils », se réjouit Gaoussou Touré.

Le port d'Abidjan, traditionnel poumon économique du pays, fait de son côté l'objet d'un plan spécial de modernisation. « 90% des échanges extérieurs de marchandises transitent par le port, qui génère de ce fait près de 85% des recettes douanières de l'État. Cette importance

justifie nos trois grands projets de développement : élargissement et approfondissement de la passe d'entrée du canal de Vridi, réalisation des dragages d'entretien des chenaux de navigation et éclairage du boulevard de Vridi. Tous ces travaux nous permettent d'offrir aux opérateurs de meilleures conditions de travail », déclare Hien Yacouba Sié, directeur général du Port autonome d'Abidjan, qui rappelle que la capitale ivoirienne dispose déjà d'excellents équipements portuaires : 6 kilomètres de quai, un vaste plan d'eau entièrement balisé et des liaisons fer-



Hien Yacouba Sié, directeur général du Port autonome d'Abidjan



Gaoussou Touré, ministre des Transports

roviaires et routières qui desservent les pays voisins. « Le facteur humain joue aussi un rôle important. L'expertise des opérateurs présents sur la plate-forme portuaire d'Abidjan n'a pas d'équivalent dans la région. Pour toutes ces raisons, nous possédons un potentiel de croissance plus élevé que celui de nos concurrents. Nous nourrissons de grandes ambitions : nous entendons devenir le troisième port de la façade atlantique de l'Afrique », conclut Hien Yacouba Sié, non sans appeler les investisseurs privés à s'associer aux projets de développement du port. ■

MINES ET BÂTIMENT

UNE VISION CONSTRUCTIVE

De nombreux travaux sont en cours pour améliorer les infrastructures du pays et les conditions de vie des habitants.

Pour atteindre son objectif d'émergence économique, le gouvernement a lancé un ambitieux programme de développement des mines et du bâtiment. Ces deux secteurs, dont le cadre légal revu et corrigé facilite les investissements étrangers, offrent d'excellentes perspectives dans un pays en pleine renaissance. « Le code minier a été préparé de façon participative et équilibrée avec le secteur privé. Ce nouveau texte devrait intensifier, dynamiser et diversifier les investissements. Les mines représentent aujourd'hui 1% du PIB et nous entendons porter leur part à 5% d'ici 2020 », explique Jean-Claude Brou, ministre de l'Industrie et des Mines, qui cite parmi les ressources les plus prometteuses l'or, le manganèse, le fer, les diamants, le nickel, le cuivre et la bauxite. « Les 5 prochaines années seront riches en campagnes d'exploration. Nous avons déjà repéré des mines de fer compétitives grâce à la teneur élevée du minerai. Nous devrions également être en mesure de produire un million de tonnes de manganèse par an à la fin de la décennie. Les compagnies minières intéressées trouveront ici du personnel qualifié. Les géologues ivoiriens travaillent partout dans le monde », assure Kadjo Kouamé, directeur général de la Société pour le développement minier (SODEMI), une entreprise publique qui s'est associée à des investisseurs étrangers, français entre autres, dans diverses exploitations minières. Le secteur minier requiert des investissements lourds sur le

long terme : sa bonne santé traduit la confiance des agents économiques.

« Cela est aussi vrai pour le bâtiment. La croissance exponentielle des demandes de permis de construire reflète l'optimisme qui prévaut aujourd'hui. Le gouvernement a su consolider cette tendance en simplifiant l'obtention des titres de propriété. Nous avons sécurisé le foncier grâce à l'arrêté de concession définitive, un document unique qui en remplace trois. Parallèlement, il ne faut plus que 25 jours pour obtenir un permis de construire, contre 95 auparavant », se réjouit Mamadou Sanogo, ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme. Les grandes entreprises à la recherche d'un terrain pour s'implanter en Côte d'Ivoire peuvent s'adresser à l'Agence de gestion foncière (AGEF). « Nous leur apportons la garantie de l'État, aucun litige n'est donc à craindre au niveau du titre de propriété. Nous sécurisons aussi les particuliers et les coopératives. Notre but est aujourd'hui de mettre le plus grand nombre possible de parcelles viabilisées sur le marché afin de favoriser l'auto-construction, un excellent moyen d'améliorer le logement de cette frange de la population qui n'a pas accès au crédit », déclare Lamine Coulibaly, directeur général de l'AGEF. Aussi bien pour la réalisation d'infrastructures que d'immeubles d'habitation, l'État favorise aujourd'hui les partenariats public-privé pour accélérer les mises en chantier. « Un troisième pont se trouve en construction à Abidjan grâce à l'implication du secteur privé et un grand cimentier marocain prend pied sur le marché ivoirien : voilà deux



Lamine Coulibaly, directeur général de l'Agence de gestion foncière (AGEF)



Amédée Kouakou, directeur général du Laboratoire du bâtiment et des travaux publics



Kadjo Kouamé, directeur général de la Société pour le développement minier (SODEMI)



Mamadou Sanogo, ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme

exemples qui montrent que le pays avance dans la bonne direction. Les infrastructures sont l'une des clés de l'émergence économique et notre gouvernement l'a comprise. Nous veillons de notre côté à ce que les ouvrages construits respectent

les normes de qualité et sécurité », conclut Amédée Kouakou, directeur général du Laboratoire du bâtiment et des travaux publics (LBTP), qui a conduit les études techniques des fondations du troisième pont d'Abidjan. ■

Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI)

PLUS DE 50 ANS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT MINIER DE LA CÔTE D'IVOIRE

www.sodemi.ci - Tel. : +225 22 44 29 94

Nous garantissons la propriété foncière en Côte d'Ivoire

NOS METIERS

PURGER LES DROITS COUTUMIERS
Indemniser les détenteurs de droits coutumiers sur les parcelles identifiées.

CONSTITUER DES RESERVES FONCIERES
Constituer des réserves foncières au nom et pour le compte de l'Etat, des Collectivités territoriales et de toute autre personne physique ou morale de droit public ou privé.

LOTIR ET VENDRE DES LOTS AMENAGES (VIABILISES, SECURISES)
Réaliser des lotissements et mettre à la disposition de tous demandeurs des terrains urbains viabilisés (voies bitumées, électricité, eau, téléphone, assainissement, etc.) dont la propriété foncière est garantie.

FAIRE DE L'INGENIERIE FONCIERE (ASSISTANCE & CONSEIL)
Sécuriser les transactions foncières et faciliter l'obtention des titres de propriété.

www.agef.ci

BPV 186 Abidjan, Cocody, 2-Plateaux, Rue J95
Tél: (225) 22 409 700 - E.mail: agef@agef.ci

NOUS AVONS TOUJOURS VU GRAND

Créé en 1954, le Laboratoire du bâtiment et des travaux publics est un établissement d'études, de contrôle et de recherche dans le domaine du génie civil, du bâtiment, de l'économie d'énergie et du contrôle industriel. Une référence en Afrique, le LBTP participe depuis 60 ans à la construction de la Côte d'Ivoire.

DOMAINES D'ACTIVITES :

- ESSAIS DE LABORATOIRE
- ETUDE DE SOLS ET FONDATIONS
- CONTROLE QUALITE
- RECHERCHE APPLIQUEE
- EXPERTISE
- SECUREL
- AUDITS ELECTRIQUES
- ECONOMIE D'ENERGIE



Tel : (225) 21 21 23 00 / 21 21 23 23
Fax : (225) 21 25 36 71
www.lbtp.org / e-mail : lbtp@aviso.ci

LABORATOIRE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

NOUVELLES TECHNOLOGIES

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE AU SERVICE DU PROGRÈS

Le gouvernement ivoirien mise sur les technologies de l'information et de la communication pour accélérer le développement du pays.

Ces dernières années, les Technologies de l'information et de la communication (TIC), caractérisées par la téléphonie, l'informatique et l'audio-visuel, ont été au centre des préoccupations du gouvernement d'Alassane Ouattara. Malgré les dix ans de crise nationale que la Côte d'Ivoire a traversés, le secteur des TIC n'a cessé de se développer. Il connaît un succès populaire, dû à une évolution des mentalités, et devient compétitif à l'échelle continentale.

Les Technologies de l'information et de la communication représentent un levier pour le développement économique de la Côte d'Ivoire. Elles touchent des domaines primordiaux pour une bonne gestion du pays et de son économie, comme l'éducation nationale, la politique, le travail, l'administration, le commerce... Aussi, des investissements ont été réalisés dans le domaine de l'éducation pour rendre possible l'enseignement à distance et l'interconnexion de différentes universités. Dans le domaine politique, les élections présidentielles sont décrites par Bruno Koné, porte-parole du gouvernement et ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, comme « *mieux organisées et plus fiables* » depuis l'utilisation des TIC. Ce développement technologique apporte de nouveaux emplois aux Ivoiriens, tels que la gestion de centres d'appel, la constitution de réseaux, la maintenance ou l'assistance aux utilisateurs. On peut ainsi comptabiliser entre 3 000 et 5 000 emplois en lien direct ou indirect avec les nouvelles technologies. Les TIC ont permis

à l'administration gouvernementale de gagner en efficacité et en rapidité, grâce à sa mise en ligne et à l'intégration de l'usage de tablettes. Des fraudes peuvent maintenant être évitées grâce à un encodage précis du recrutement des fonctionnaires dans le système intégré des fonctionnaires et des agents de l'État. En ce qui concerne les fraudes douanières, un progrès considérable au niveau des transactions commerciales et de l'encodage de marchandises lors d'importations a été souligné par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Gnamien Konan, ex-directeur général de la Direction générale des douanes : « *Il faut veiller à ce que toutes les cargaisons soient signalées à l'administration. Et c'est pour cela que j'ai créé deux services, la division Ecor et le bureau des marchandises sans déclaration et j'ai même externalisé ce service avec une société privée qui est supposée aider la douane à faire en sorte que toutes les cargaisons à destination de la Côte d'Ivoire rentrent dans le système.* » De plus, Gnamien Konan explique l'avancement de la Côte d'Ivoire concernant l'encodage des produits importés par une interconnexion au système de toutes les banques commerciales pour signaler les montants d'une transaction. « *Je suis persuadé qu'au moment où on le faisait, nous étions la seule administration douanière* », affirme-t-il.

Le directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), Diéméléou Bilé, explique clairement les projets de services en ligne que le gouvernement met en place : « *Au niveau de la santé, nous avons un projet appelé e-santé qui va permettre aux méde-*



Les TIC : une des clés de l'avenir ivoirien

cins de bénéficier d'une base de données. Avec l'agriculture, il y a le projet e-agriculture qui va permettre de vendre des marchandises qu'il y a dans une zone ou dans l'autre. L'action du e-gouv est édifiante, toute l'administration va être connectée et nous sommes associés à cela à travers l'ANSUT. » Le rôle de l'ARTCI est de rendre ces futurs projets réels. Elle se charge aussi de la bonne application et mise en œuvre des lois concernant les TIC en se basant toujours sur trois pôles : l'État, l'opérateur et le consommateur.

L'ANSUT, c'est-à-dire l'Agence nationale du service universel des télécommunications, que Diéméléou Bilé mentionne, s'occupe principalement de la téléphonie nationale et a étendu son champ d'action à l'accessibilité à Internet ainsi qu'au secteur des télécommunications dans le pays. Sa tâche n'est pas aisée étant donné le manque d'infrastructures nationales. Cependant, plusieurs projets sont en court de réalisation, tels que le déploiement d'un réseau de fibre optique, la construction de 3 câbles sous-marins pour une plus grande couverture géographique des réseaux, l'accessibilité au fax et à Internet dans toutes les loca-

lités, y compris celles dépourvues de lignes fixes... « *Toute la stratégie de l'agence a été bâtie avec l'assistance de la France sur le projet de 600 kilomètres qui constitue la deuxième phase de déploiement de la fibre optique. L'accompagnement se fait par Polyconseil, la filiale d'ingénierie du groupe Bolloré. Nous travaillons généralement avec des entreprises françaises qui de plus en plus essaient d'assurer un transfert de compétence en s'associant à des entreprises d'ingénierie locales ou de consultants locaux* », révèle le directeur général de l'ANSUT, Euloge Soro-Kipeya.

Actuellement, beaucoup de pays asiatiques apportent de nouvelles technologies mais aussi des financements qui permettent une croissance économique plus rapide du pays. On constate qu'il est intéressant pour des pays étrangers d'investir dans le secteur des TIC en Côte d'Ivoire. En effet, depuis que ce secteur a été libéralisé, une dynamique nouvelle a été apportée, spécialement au niveau de la téléphonie mobile (une évolution positive du taux de pénétration, du chiffre d'affaires du nombre d'abonnés... a pu être constatée). Le système mobile a en effet fait ses



Les élections présidentielles sont « mieux organisées et plus fiables » grâce aux TIC

Bruno Koné, ministre de la Poste et des TIC



« L'État a supporté les coups en démarrant le déploiement d'un réseau de fibre optique »

Euloge Soro-Kipeya, directeur général de l'ANSUT



Le projet e-santé « va permettre aux médecins de bénéficier d'une base de données »

Diéméléou Bilé, directeur général de l'ARTCI



Les TIC contre les fraudes douanières

Gnamien Konan, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique



le déploiement d'un réseau de fibre optique sur 7 000 kilomètres dont les 2 000 premiers kilomètres ont été déjà réalisés de sorte à permettre aux opérateurs d'être présents partout sans avoir à faire des efforts d'investissements. » De plus, les projets mis en place par L'ANSUT donneront l'opportunité à des entreprises de se déployer en dehors d'Abidjan, ce qui constitue une motivation unique pour les investisseurs étrangers qui ne trouveront une telle agence nulle part ailleurs dans la sous-région. Bruno Koné, précise : « Je pense que la Côte d'Ivoire offre plus d'infrastructures. Notre pays a joué un rôle de leader dans la sous-région. C'est la crise qui a fait partir au Ghana un certain nombre d'entreprises qui étaient auparavant installées chez nous. » On parle d'une Côte d'Ivoire émergente en 2020 mais, pour ce faire, les services mis en place par l'ANSUT devraient être disponibles rapidement.

L'un des fléaux de cet accès croissant à l'information est la cybercriminalité ivoirienne. Il est donc primordial de prendre des dispositions légales adéquates pour minimiser cet impact négatif que les TIC ont sur la société. Cela fait maintenant 4 ans que l'ARTCI a créé un Centre de réponse aux urgences informatiques (CERT) national pour éviter ce genre d'abus.

Face à tous ces changements, Bruno Koné déclare : « Bientôt on aura un écosystème des TIC en Côte d'Ivoire qui va être suffisamment porteur pour avoir un impact important sur le développement du pays. » Il ajoute : « Chaque pas de plus dans les TIC permet de faire avancer l'éducation, la culture, la santé, la gouvernance de l'État ». Comme le précise Diéméléou Bilé, il n'est pas étonnant que le chiffre d'affaires des TIC, qui s'élève à 1 000 milliards, soit un poids dans l'économie du pays. La société ivoirienne s'organise de plus en plus autour des TIC pour une facilitation des services et rentre ainsi doucement, mais sûrement, dans une dynamique globale. ■

preuves en Côte d'Ivoire et est en avance sur d'autres pays africains. De nouveaux câbles pour assurer une connectivité internationale ont été construits en 2012 (WACS du groupe MTN et Ace du groupe Orange) et, selon Euloge Soro-Kipeya, les investisseurs devraient être nombreux car « l'État a supporté les coûts en démarrant

MTN BUSINESS: PERFORMANCE ET INNOVATION

MTN Business propose des solutions télécoms de pointe adaptées aux PME et aux grandes entreprises.



MTN Business (groupe MTN) propose des solutions Fixe, Mobile et Internet correspondant aux besoins des entreprises ivoiriennes, grâce à des technologies de pointe, notamment au réseau de fibre optique de plus 5000 km, au réseau WiMAX et CDMA de dernière génération et au réseau 3G. Une équipe de spécialistes garantit un service de qualité aux entreprises.

Solutions Fixe : Gamme de solutions de téléphonie fixe adaptée aux besoins de chaque entreprise et à l'infrastructure existante, avec possibilité de solutions de convergence garantissant la rentabilité des entreprises.

Solutions Mobile : Forfaits professionnels aux meilleurs prix garantissant une communication à coût réduit – ou nul entre collègues – et un service support réactif et efficace.

Solutions Internet : La gamme de moyens d'accès à internet haut débit offerte par MTN Business est la plus complète sur le marché : accès partagé sur WiMAX (à travers divers supports avec ou sans fil), accès dédié sur fibre optique et faisceaux hertziens, internet mobile accompagné d'une très grande vitesse de transmission.

Solutions d'interconnexion : Grâce à la densité de ses réseaux fibre optique et radio à Abidjan et à l'intérieur du pays et de son réseau IP MPLS, MTN Business délivre des services d'interconnexion de qualité sur tout le territoire national, dans la sous-région et – à travers



Wim Vanhelleputte, DG MTN CI

son réseau de fibre optique sous-marin (WACS) – dans le monde.

Solutions Machine to Machine : MTN Business, à travers son service de transmission de données en temps réel, offre des solutions M2M adaptées à votre industrie qui prennent en compte les spécificités des réseaux, l'implémentation et la particularité des applications existantes.

Solutions d'infrastructures et d'hébergement : L'archivage de vos données et la prise en charge des problématiques d'infrastructures IT trouvent solution grâce aux data centers physiques (Tiers 3) et à son réseau convergent.

Solutions Cloud : Les solutions Cloud conçues par MTN Business vous permettent d'accéder facilement à vos données, sans investissement.

www.mtnbusiness.ci

LES TIC PARTOUT ET POUR TOUS !

Parler à ses proches, vivant dans les contrées les plus reculées.

Permettre à l'Administration de se rapprocher des populations en tout temps et partout.

La Côte d'Ivoire poursuit sa marche vers l'Universalité des TIC.

L'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications (ANSUT), œuvre dans ce sens, à travers le déploiement d'importantes infrastructures de Télécommunications.

ANSUT, LES TIC A VOTRE PORTEE



ansut

AGENCE NATIONALE DU SERVICE UNIVERSEL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS-TIC

www.ansut.ci



« C'est l'agriculture qui permet de lutter le plus efficacement contre la pauvreté »

Mamadou Sangafowa Coulibaly, ministre de l'Agriculture



« Seuls 30 à 35% de la production de cacao sont transformés et nous souhaitons atteindre 50% à moyen terme »

Massandjé Touré-Litsé, directrice générale du CCC



« Les principaux investissements de ce pays (routes, grands projets...) ont tous été financés par l'agriculture »

Yacouba Dembelé, directeur général de l'ONDR

AGRICULTURE

LA RENAISSANCE VERTE

TRANSFORMATION DES PRODUITS ET RENDEMENT

La Côte d'Ivoire va investir 3 milliards d'euros pour moderniser son agriculture. À l'origine du « miracle ivoirien » des années 70, elle pourrait encore être le principal vecteur du renouveau.

Depuis trois ans, l'État s'est engagé dans un plan volontariste de relance durable du secteur. 10% du budget national seront désormais consacrés à l'agriculture avec l'objectif d'atteindre une croissance de 8,9% du secteur, d'assurer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté de moitié. « C'est l'agriculture qui permet de lutter le plus efficacement contre la pauvreté parce que c'est le secteur où, dès que la richesse est créée, elle est le mieux partagée, estime Mamadou Sangafowa Coulibaly, ministre de l'Agriculture. Le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, un programme de développement de l'Union Africaine) vise à ce que chaque état ait au moins 6% de croissance agricole. Par effet de synergie, le continent pourrait alors décoller. »

Comme tous les pays membres de la CEDEAO (Communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest), qui a lancé une politique de développement agricole régionale en s'appuyant sur les exploitations familiales et les entreprises grâce à un financement privé, la Côte

d'Ivoire a adopté un ambitieux Programme national d'investissement agricole (PNIA). Il doit notamment permettre de moderniser le secteur et améliorer sa gouvernance. Clé de voûte de la politique agricole ivoirienne, le PNIA met l'accent sur la maîtrise de l'eau, la disponibilité des fertilisants à un prix compétitif, la disponibilité de semences de qualités améliorées et la collecte et la diffusion d'informations et de statistiques agricoles allant des phénomènes d'observation de changement climatique aux cours des produits agricoles.

Plus de 3 milliards d'euros (2 040 milliards de francs CFA) d'investissements sont prévus dans le cadre du PNIA, dont 60% devraient venir du secteur privé. « Le président Houphouët-Boigny a mis l'accent sur l'agriculture en investissant avec les fonds publics. C'est ce que nous voulons faire mais en investissant avec des ressources privées, souligne Mamadou Sangafowa Coulibaly. Mais pour que le privé s'implique, il faut créer un environnement favorable. C'est pourquoi nous avons engagé une série de réformes pour assainir l'environnement et la gouvernance. Nous développons également les infrastructures agricoles (pistes de desserte,



La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao avec 40% du marché.

magasins de stockage, barrages d'irrigation...) pour permettre aux investisseurs privés d'intervenir. » Un projet qui semble avoir convaincu : lors d'une table ronde organisée fin 2012 avec les pays du G8, la Côte d'Ivoire a obtenu des intentions d'investissements privés dépassant son objectif de 60% des 3 milliards d'euros prévus par son PNIA.

Les projets ivoiriens passent d'abord par l'amélioration des rendements. « Nous avons atteint les premiers rangs mondiaux pour certaines cultures mais nous pourrions encore doubler la production sans défricher un centimètre carré parce que nous ne tirons pas le maximum de nos cultures, constate le ministre de l'Agriculture. C'est un potentiel d'investissement pour ceux qui proposent les fertilisants, les techniques de production, l'irrigation, la mécanisation. Tout cela nous aidera à intensifier une production qui reste actuellement très extensive. »

Deuxième axe de modernisation : le développement de l'agro-industrie. « 80% de nos produits ne sont pas transformés, poursuit le ministre. C'est un défi pour le pays et là encore une opportunité pour les investisseurs. »

« Seuls 30 à 35% de la production de cacao sont transformés et nous souhaitons atteindre 50% à moyen terme », confirme Massandjé Touré-Litsé, directrice générale du très stratégique Conseil du café-cacao (CCC).

Fleur de l'économie ivoirienne, qui domine sans contestation le marché mondial, la filière cacao a fait l'objet de toutes les attentions dans les projets de réforme. Une seule autorité remplace désormais la douzaine d'agences qui le chapeautaient autrefois, générant gabegie et opacité. Avec un objectif : améliorer la gouvernance du secteur et, surtout, assurer un revenu décent aux producteurs qui, par le passé, ont parfois vu leur rémunération diminuer même lorsque

Un seul grain de riz suffit pour faire pencher la balance.

VOICI LE GARDIEN DE NOTRE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Afin d'assurer la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire, l'Office National pour le Développement Rizicole (ONDR) a lancé un plan pour augmenter la production de riz et atteindre l'auto-suffisance en 2016.

ONDR
www.ondr.ci

BREF HISTORIQUE ET ÉTAT DES LIEUX

L'agriculture occupe historiquement un rôle central dans l'économie ivoirienne.

Depuis l'indépendance, l'agriculture est le moteur du développement ivoirien. « *Les principaux investissements de ce pays (routes, grands projets...) ont tous été financés par l'agriculture*, confirme Yacouba Dembelé, directeur général de l'Organisation nationale du développement du riz (ONDR). *C'est l'agriculture qui crée la richesse en Afrique et permet d'investir.* »

En Côte d'Ivoire, l'agriculture occupe les deux tiers de la population active, représente un quart du PIB et, selon les années, de 50 à 70% des exportations. Premier producteur mondial de cacao (avec 40% du marché), numéro 2 pour la noix de cajou (anacarde), la Côte d'Ivoire figure aussi aux premiers rangs des pays africains pour le caoutchouc, l'huile de palme, la banane, l'ananas, le coton, le café, la noix de coco...

Le pays dispose d'immenses réserves hydrauliques et 65% de ses terres sont potentiellement cultivables (21% sont effectivement exploitées).

Jusqu'aux années 80, le « miracle ivoirien » s'est bâti grâce à d'audacieux projets de valorisation agricole financés par des fonds publics. Mais la mécanique s'est ensuite enrayée. Victimes de la spéculation, les cours des matières premières se

sont effondrés. Le prix du café a été divisé par trois, des milliers de plants, devenus non rentables, ont été arrachés. Pendant les dix années de troubles politiques qui ont suivi, le secteur agricole a cruellement souffert de sous-investissement, la population rurale s'est appauvrie et a vieilli, les jeunes désertant les campagnes pour rejoindre les grandes agglomérations. ■

les cours mondiaux augmentaient. L'objectif est désormais de leur assurer un prix d'achat de 60% du prix du cacao à l'export. Des programmes prévoient également le renouvellement des plants et le développement des intrants (engrais et pesticides) pour augmenter la production sans défricher de nouvelles terres.

Historiquement liée à la production du cacao, la filière café est relancée. Numéro trois mondial pendant trente ans, la Côte d'Ivoire a dégringolé jusqu'à la quatorzième place dans les années 2000 après l'arrachage massif de plants devenus non rentables. De nouveaux plants plus performants sont replantés et, là-aussi, l'assurance d'un prix d'achat raisonnable permet de revenir dans le peloton de tête de la production mondiale.

Parallèlement au développement des productions principalement destinées à l'export (cacao, café, noix de cajou, hévéa, coton, huile de palme, banane, ananas...), la Côte d'Ivoire relance la production des cultures vivrières, qui, comme sur tout le continent africain, ont fortement reculé ces vingt dernières années. Si elle reste autosuffisante pour les produits traditionnels (igname, manioc, banane plantain...), elle importe la moitié de sa consommation de riz, devenu premier aliment national, 60% de ses produits maraîchers, 50% de sa viande...

« *En 2010, nous avons produit 750 000 tonnes de riz pour une consommation de 1,5 million de tonnes*, confirme Yacouba Dembelé, directeur général de l'Organisation nationale du développement du riz (ONDR). *L'objectif de l'État est d'être autosuffisant dès 2016. Soit environ 1,9 million de tonnes de riz acheté à un prix correct aux producteurs et vendu à un prix accessible pour le consommateur. Comment y parvenir ? Si nous interrogeons les producteurs, ils nous disent : fournissez-nous les intrants (engrais, pesticides, herbicides), achetez notre riz au moment de la récolte et nous pourrions aussitôt assurer l'autosuffisance. Nous avons mis en place une organisation qui permet d'y parvenir. Cela fonctionne sur des zones test. Et désormais, toutes les banques nous font la cour pour nous financer...* »

Impliquée dans des projets de développement de grande échelle, la Banque nationale d'investissement (BNI) s'intéresse aussi de près au financement de petits projets agricoles vivriers, confirme son directeur général, Eugène Nda Kassi : « *L'objectif est de financer les infrastructures qui permettent de disposer de produits vivriers du 1^{er} Janvier au 31 Décembre. Il faut par exemple développer les capacités de stockage dans les périodes de basse production, en saison sèche. On peut éliminer l'effet de la saison sèche par la modernisation de la production. Ce n'est pas facile, car l'on s'adresse souvent à de petites PME qui ne répondent pas vraiment aux standards internationaux, mais on peut s'adapter. C'est aussi notre rôle : faire que l'économie, dans son ensemble, puisse véritablement bénéficier du soutien bancaire.* »

Moteur du développement ivoirien, l'agriculture a, ces dernières années, peu été payée en retour. Cela pourrait changer. L'État souhaite désormais associer tout le pays à la croissance économique. Y compris ses 65% de ruraux. ■



**BÂTISSONS LE
FUTUR AVEC
SÉRÉNITÉ !**

LA BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (BNI) accompagne le développement de la Côte d'Ivoire depuis 50 ans. Alors que les projets de privatisation partielle du secteur bancaire ivoirien visent à le rendre plus performant, la BNI, en tant que principale banque d'Etat, est appelée à jouer un rôle clé pour le développement des entreprises ivoiriennes et l'accroissement du taux de bancarisation. La BNI a été, est et sera au coeur du développement de l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique.



WWW.BNI.CI

Financer pour développer

ÉNERGIE

CENTRE ÉNERGÉTIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Électricité, gaz, pétrole... la Côte d'Ivoire multiplie les projets industriels avec l'objectif de devenir la plaque tournante des échanges d'énergie en Afrique occidentale.

La Côte d'Ivoire a une ambition : devenir le « hub énergétique » de l'Afrique de l'Ouest, la plaque tournante des échanges d'électricité, de pétrole et de gaz régionaux. « *Nous voulons devenir la station-service de la sous-région et accompagner ainsi sa croissance économique* », confirme Thomas Camara, directeur général de la Société ivoirienne de raffinage (SIR). Première entreprise ivoirienne, avec un chiffre d'affaires de plus d'1,5 milliard d'euros, la SIR exploite l'une des rares raffineries africaines fonctionnant avec des standards internationaux. Créée en 1965, avec une capacité de raffinage de 700 000 tonnes, elle traite aujourd'hui 3,8 millions de tonnes d'hydrocarbures pour produire du butane, du super sans plomb, du kérosène, du gasoil, et des carburants spécialisés qu'elle exporte jusqu'au Nigeria, qui possède pourtant trois raffineries de plus grande capacité mais ne fonctionnant pas sur les mêmes standards. Après avoir subi de plein fouet la crise de 2008, qui a vu la dégradation des marges de l'ensemble de l'industrie mondiale du raffinage, elle est revenue à l'équilibre depuis 2012 et projette un important programme d'investissement : 300 millions d'euros pour « *fabriquer des produits plus propres et plus performants* » et un montant équivalent

pour accroître la capacité de son hydrocraqueur, une technologie avancée qu'elle est une des rares à posséder en Afrique subsaharienne.

Dotée d'un des meilleurs systèmes électriques de la région, la Côte d'Ivoire exporte également largement son électricité vers ses voisins grâce à un réseau de transport interconnecté qu'elle continue de développer (1 500 km de lignes supplémentaires sont prévus). En 2013, sa production de gaz naturel a doublé pour atteindre 6,2 millions de m³, principalement grâce aux investissements réalisés sur les champs exploités par Foxtrot International, filiale de Bouygues, qui va investir un milliard de dollars supplémentaires pour développer la production. Le gaz ivoirien alimente principalement les centrales électriques d'Abidjan, mais aussi le marché domestique, en plein développement. « *Depuis 2011, nous sommes passés de 27 000 à 47 000 tonnes de gaz métrique*, confirme Roger Dago, directeur général d'Oryx Gaz, désormais numéro un de la distribution de gaz en Côte d'Ivoire. *Pour réduire l'usage du bois et du charbon, nuisibles à l'environnement, l'État a engagé une véritable politique de butanisation du pays en subventionnant les bouteilles de gaz qui sont devenues un produit de première nécessité.* » Pour améliorer la distribution, un pipeline entre Abidjan et Yamoussoukro est



La Côte d'Ivoire veut être au coeur de la production et de la distribution d'énergie de la région.

entré en service en juillet 2013. Un investissement de 140 milliards de francs CFA (213 millions d'euros) qui permet de transporter chaque jour l'équivalent de 130 camions citernes qui sillonnaient jusque-là les routes. La construction du deuxième tronçon, vers Bouaké, est en cours. Il facilitera notamment les exportations vers les pays voisins, le Mali et le Burkina Faso.

Mais c'est la production de pétrole qui focalise tous les espoirs. La Côte d'Ivoire extrait environ 50 000 barils par jour de son sous-sol, ce qui la laisse relativement loin de la Guinée équatoriale (300 000 barils/jour) ou surtout du géant nigérian (2 millions de barils). Mais les découvertes de nouveaux gisements se sont multipliées ces dernières années et les compagnies internationales intensifient les projets d'exploration. « *Nous n'avons pas encore mis la main sur le jackpot*, concède Daniel Gnangni, directeur général de la société nationale d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire (PETROCI), *mais nous avons de grandes chances dans les eaux profondes.*

Les investissements y sont très importants. » Ces dernières années, des découvertes majeures ont été faites au Ghana, au Libéria et en Sierra Leone. « *Or, la même ceinture géologique entoure ces pays, en passant par la Côte d'Ivoire* », poursuit Daniel Gnangni.

Récemment, deux annonces de Total ont confirmé cet optimisme. Mi-2013, le pétrolier français a détecté une nouvelle ressource, toujours en cours d'évaluation, dans le golfe de Tano. En avril dernier, 200 km plus loin, il a fait une nouvelle découverte « *prometteuse* » à 4 655 m de profondeur, dont 2 300 m d'eau. D'autres puits d'exploration sont en cours sur le même bassin. Ces découvertes sont issues d'une stratégie d'exploration innovante sur les flancs des plateaux continentaux où pourraient s'être accumulées d'immenses réserves. Si elles étaient confirmées, la Côte d'Ivoire, qui affiche déjà des objectifs de production de 200 000 barils/jour à moyen terme, pourrait encore les relever... ■



« **Soutenir la croissance économique par la mise à disposition d'une énergie abondante, stable et à moindre coût** »

Adama Toungara, ministre du Pétrole et de l'Énergie



« **Nous avons de grandes chances dans les eaux profondes** » de trouver de nouveaux gisements de pétrole

Daniel Gnangni, directeur général de PETROCI



« **Nous voulons devenir la station-service de la sous-région et accompagner ainsi sa croissance économique** »

Thomas Camara, directeur général de la SIR

DOUBLER LA CAPACITÉ DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE

Pour soutenir sa spectaculaire croissance économique et renforcer l'électrification du pays, la Côte d'Ivoire va doubler ses capacités de production d'électricité grâce à ses réserves de gaz et à de nouvelles installations hydrauliques, avec l'ambition de devenir le véritable hub électrique régional.

L'an dernier, la production électrique ivoirienne a progressé de 17%. Dopée par une spectaculaire croissance économique, une forte demande domestique (+14%), mais aussi par les exportations vers les pays proches (Burkina Faso, Bénin, Ghana, Togo, Mali), elle doit faire face à des besoins énergétiques exponentiels.

Le pays s'est donc engagé dans un ambitieux plan de développement : tablant sur ses importantes ressources de gaz off-shore et sur son potentiel hydraulique, il entend doubler sa capacité de production électrique pour atteindre 3 200 mégawatts (MW) installés d'ici 2020. Pour Adama Toungara, ministre du Pétrole et de l'Énergie, il s'agit de « soutenir la croissance économique par la mise à disposition d'une énergie abondante, stable et à moindre coût. »

Historiquement, la production électrique reposait largement sur les barrages hydrauliques. À partir des années 1990, la Côte d'Ivoire a été le premier pays subsaharien à recourir au système privé pour accroître sa production. Des opérateurs indépendants, tels Azito ou Ciprel, ont pu développer rapidement de nouvelles centrales thermiques au gaz, tandis que la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE), également une structure privée, se voyait chargée de l'exploitation d'installations, mais aussi du transport et de la distribution.


Ce système original a permis à la Côte d'Ivoire de disposer « d'un des meilleurs secteurs électriques de la sous-région, tous les bailleurs de fonds l'attestent, estime Luc Aye, directeur général d'Azito, une centrale au gaz proche d'Abidjan. Azito est par exemple le premier grand investissement à avoir été mené dans des conditions de transparence en Afrique subsaharienne, ce qui a permis à des financeurs internationaux de s'y impliquer et assure sa performance technique et sa viabilité financière. » La Côte d'Ivoire compte poursuivre dans cette voie : 85% des 1 500 MW qui devraient être construits d'ici 2020 seront confiés à des investisseurs privés. Sur son site, Azito construit par exemple une nouvelle turbine à cycle combiné de 150 MW, la plus performante et la moins polluante des technologies au gaz.

Pour ses nouveaux projets, le pays souhaite cependant privilégier l'hydraulique pour rééquilibrer son « mix énergétique » : aujourd'hui, 70% de la production électrique est d'origine thermique (gaz) et 30% hydraulique. À terme, l'objectif est de parvenir à un mix de 50% thermique, 45% hydraulique et 5% solaire et d'autres énergies renouvelables. Le barrage de Soubré devrait apporter 275 MW supplémentaires au pays dès 2017.

Après des années de sous-investissement, durant la période récente des troubles politiques, les infrastructures sont désormais modernisées. « Entre 2010 et 2011, le pays a construit 220 km de nouvelles lignes électriques, autant que dans les dix années précédentes, souligne Adama Toungara. Nous allons encore tirer 1 300 à

1 400 km de lignes. Le président Ouattara s'est engagé à ce que toutes les agglomérations d'au moins 500 habitants soient électrifiées avant la fin de son premier mandat. En 2013, nous avons ainsi électrifiés 513 villages. En 2014, nous en ferons 1 000, puis encore 700 avant juin 2015. » Dotée d'un parc modernisé au service de son éco-

nomie, mais aussi de sa population, le pays pourrait alors atteindre son ambition : devenir le véritable hub énergétique du golfe de Guinée. « La Côte d'Ivoire, avec son positionnement géographique au centre de l'Afrique occidentale compte être le plus grand marché de l'électricité de cette sous-région », confirme le ministre. ■



Une référence internationale



Un hub port en Afrique




AMERIQUE DU NORD EUROPE ASIE OCEANIE

TANGER ABIDJAN DURBAN


EXPERTISE - PERFORMANCE - QUALITE - SECURITE



- Un grand port à conteneurs
- Un grand port de transbordement et de transit
- Le premier port thonier d'Afrique
- Des infrastructures adaptées et des équipements modernes

- Une grande capacité d'accueil commerciales simultanées
- Des performances opérationnelles conformes aux standards internationaux
- Un port sûr et sécurisé, conforme aux normes du code ISPS



NOUS AVONS DES IDÉES... ET DU PÉTROLE.



La Côte d'Ivoire est en pleine renaissance et pleine d'énergie. La société nationale d'opérations pétrolières, Petroci, joue un rôle moteur dans cette croissance. Notre ambition est de développer l'industrie pétrolière de la Côte d'Ivoire dans le respect de l'environnement et surtout pour le bien-être de la population. Telle est notre mission depuis 40 ans.

PRODUIRE L'ÉNERGIE D'UNE NATION FORTE



PETROCI